

Réflexion et programmations des espaces publics du centre bourg

Atelier 4 - Propositions / discussions / décisions



Contexte

Le syndicat des eaux et de l'assainissement (SMPAS) en concertation avec la commune de Saillans a décidé d'engager la réfection des réseaux humides du centre ancien du village. Ces travaux vont consister au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées actuels et à la création d'un réseau d'eau pluviale. Ils débiteront à l'automne 2023 pour se terminer fin 2024 pour la 1ère phase.

Le souhait de la municipalité est de pouvoir accompagner ces travaux de rénovation des réseaux humides par une réflexion globale sur les espaces publics du centre bourg : Quelles ambiances ? Quelles circulations ? Quels stationnements ? Quels utilisations de l'espace publics ? Quels revêtements de sol ? Quelle végétalisation ?

Cette vision d'ensemble, l'équipe municipale désire la coconstruire avec les usagers, au travers d'une démarche participative.

Composition de l'équipe de travail

Liste des présents lundi 16 janvier:

Philippe BERNA
Jean-Claude MAURIN
Florence PILLANT
Roger DESCAMPS
Vincent DAVID
André ODDON
Georges DUQUESNE
Sylvie BLAISE
Laurence MACHECOURT
Frédéric BARRE
Stéphanie HENNE
Joëlle MASSA
Jérôme CANY
Pascale DARDIER
Freddy MARTIN
Laurence ALGOUD

Absents:

Mehdi DORMES
François BROCARD
Yves COMETTI

Calendrier démarche

- Réunion publique: 10 novembre 20h
présentation de la démarche et du projet

- Réunion publique: 30 janvier 20h

- Ateliers 4: lundi 20 février

- **Atelier 5: lundi 16 mars**

- Atelier 6 : lundis 3 avril de 18h à 21h.

- Permanences ouverte au public pour poser vos questions, apporter des informations, faire des retours: **le mardi suivant chaque atelier**, en mairie. De 9h à 17h.

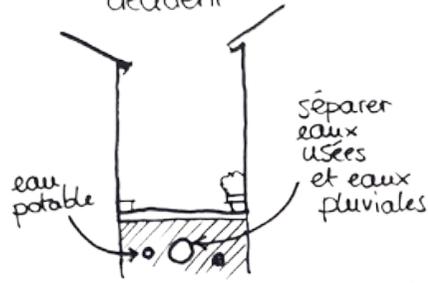
Envoyez-nous vos questions, vos informations sur notre boîte mail: sailans@ademain.org

prochains
rdv



SCHÉMA EXPLIQUANT L'INSERTION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DANS LE PROJET GLOBAL DE RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES DU CENTRE BOURG DE SAILLANS

1 le Syndicat des eaux (SMPAS) en concertation avec la mairie décide

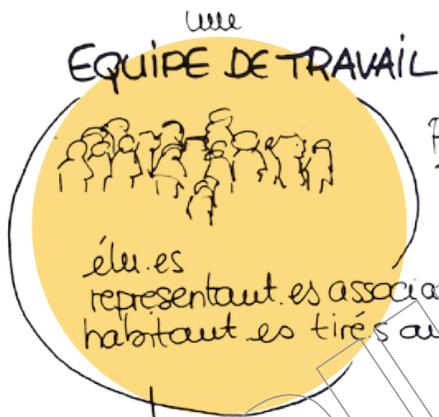


la RÉFECTION DES RÉSEAUX

2 SMPAS et mairie choisissent un maître d'œuvre (MOE)
CONCEPTION ET DIRECTION DES TRAVAUX RÉSEAUX

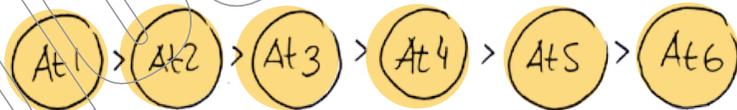
3 la mairie souhaite une **REFLEXION GLOBALE ESPACES PUBLICS** du CENTRE BOURG

4 la mairie engage un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)
EQUIPE AMO



participe à tous les ateliers

5 DÉMARCHE PARTICIPATIVE



les ateliers alimentent



6 grâce au cahier des charges la mairie choisit un MOE
CONCEPTION ET DIRECTION DES TRAVAUX ESPACES PUBLICS

- revêtements de surface
- végétalisation
- mobilier

MOE: Maître d'Oeuvre. La personne choisit par la Maîtrise d'Ouvrage pour la conduite opérationnelle de travaux.
AMO: Assistant Maîtrise d'Ouvrage: La personne qui aide la Maîtrise d'Ouvrage (ici la mairie de Saillans)
MOA: Maîtrise d'Ouvrage. La personne pour qui sont réalisés les travaux.

Atelier 4

Contenu atelier 4

Lors de l'atelier 4, nous entrons dans le coeur du sujet. Il s'agit d'étudier des propositions concrètes qui pourront ou non être inscrites dans le cahier des charges. Pour cela nous avons besoin de nous mettre d'accord sur un mode de prise de décision. Puis de travailler les propositions une à une.

Déroulé atelier 3

18h Accueil. Comment ça va?

Bilan

Bilan des 3 premiers ateliers. Comment ça s'est passé? Est ce qu'il y a des choses à changer pour la suite de la démarche?

18h30 Choisir un mode de décision

Quelles possibilités pour prendre des décisions dans une équipe?
Présentation du consentement sociocratique.
Choix d'un mode de décision.

19h Informations

- le cahier des charges
- le mémoire technique
- le déroulement de la MOE
- la végétalisation

Idées/proposition à trancher

19h30 Pause

19h45 Présentation des propositions.

20h45 Pour la prochaine fois

21h Fin

Bilan de à mi-parcours

D'abord seul, puis par groupe de 4, puis en plénière les participant·es sont invités à adresser un bilan de la démarche à mi-parcours.

- Un manque de visibilité sur les positions et les avis de la municipalité sur certains sujet.

- Quelle est la volonté de la municipalité sur certains points? Par exemple le stationnement ou le terrain de boules.

Réponse: la municipalité n'a pas de position arrêtée. Elle convoque cette équipe de travail justement pour se positionner.

- Sentiment d'une participation en baisse de la part des habitant·es.

Réponse: le nombre d'habitant·es est toujours de 7 ou 8 par atelier. Les chiffres semblent contredire ce sentiment.

- Depuis le début de la démarche on fait plus attention au village, aux façades, aux utilisations qui sont faites de la rue.

- Tous les villages de notre taille ont le même problème: la place de la voiture.

Choisir un mode de décision pour l'équipe de travail

L'équipe nomme les modes de décision qu'elle connaît. Les avantages, les inconvénients.

- vote à bulletin secret
- vote à main levée
- tirage au sort
- pile ou face
- consensus
- consentement

Présentation du mode de décision par consentement.

Proximité avec le consensus. Consensus: tout le monde dit oui. Consentement: personne ne dit non.

Etapes de la prise de décision par consentement

0. Travailler un sujet
1. Formuler une proposition
2. Clarifier la proposition
3. Formuler les éventuelles objections
4. Essayer de lever les objections (bonifier la

proposition)

5. Si toutes les objections sont levées, célébrer la décision prise.

La première décision prise par consentement:
Tester la prise de décision par consentement durant cet atelier.

Informations

Temps d'échange, de questionnement sur:

- le cahier des charges
- le mémoire technique de l'entreprise VRD
- le déroulement de la MOE
- les possibilités de végétalisation dans les ruelles

Idées / propositions à discuter

Réseaux aériens:

Proposition:

- > enterrer les réseaux.

Techniquement c'est compliqué mais c'est possible. Financièrement cela représente un gros surcoût > choix politique

- réseaux téléphoniques: ils vont être supprimés en 2030
- réseau fibre: la société ADN responsable de la mise en place de la fibre est en phase études. Il est possible de leur transmettre et d'appuyer ce souhait d'enterrer les réseaux.
- réseau électrique et réseau éclairage. Il est possible de le les enterrer, mais cela ne résoud pas le problème des réseaux qui vont courir sur les façades à la verticale, depuis le sol jusqu'au branchement. A moins de refaire toutes les

tranchées sur les façades.

Proposition alternative:

- > demander une étude faisabilité pour l'enfouissement des réseaux dans le cadre d'ela maîtrise d'oeuvre espaces publics.

Repousser le démarrage des travaux

Proposition:

- > Demander le décalage du début des travaux VRD pour pouvoir anticiper sur certains choix. Laisser le temps au MOE espace public d'arriver.

Planning coordination MOE VRD et MOE espaces publics

Proposition:

- > Etablir un planning pour mieux appréhender les interfaces entre les 2 MOE.

Récupérateur d'eau pluviale sur l'espace public

Proposition:

- > Prévoir l'installation de récupérateurs d'EP lors de projet d'espace public?

Intégration des tampons

Proposition:

- > Intégrer les regards en utilisant des modèles pouvant accueillir des revêtements coulés.

Propositions débattues

Préalable:

Il a été pointé par certains participant-es le besoin de prendre du temps pour s'approprier les propositions. Pour pouvoir réfléchir la question, et pouvoir se positionner sereinement. Il a donc été décidé que seules les propositions "faciles" à prendre seraient actées lors de cet atelier.

Pour les prochaines propositions, les paysagistes les enverront en amont pour que les participant-es puissent en prendre connaissance avant la prise de décision.

Compte-rendu

Le CR qui suit reprend

- les propositions initiales telles qu'elles ont été amenées par les paysagistes, ainsi que les amendements qui ont été faits
- les propositions alternatives qui ont été créées durant l'atelier

PROPOSITIONS INITIALES

Dans les ruelles



en jaune > zone «ruelles»
en rouge > les placettes

REFUSÉE EN L'ÉTAT

PAS D'OBJECTION

PAS D'OBJECTION

- Aucun stationnement pérenne

- Autorisation de circulation exceptionnelle pour les riverains et les artisans

- Possibilité de dépose minute pour les courses, déménagements, artisans...

Objections:

- besoin de solutions de stationnement alternatif avant de supprimer stationnement
- besoin d'une étude globale sur le village
- interdiction progressive

PROPOSITIONS ALTERNATIVES:

- Réaliser immédiatement une étude de stationnement et de circulation sur l'ensemble du village

- Expérimenter la suppression temporaire du stationnement sur les placettes du bourg

- Un groupe de volontaire se réunit mardi 21/02 à 14h pour mettre en place cette expérimentation

VALIDÉE

VALIDÉE

VALIDÉE

Il faut écrire un cahier des charges pour cadrer l'étude et trouver une personne qui puisse la réaliser.

PROPOSITIONS INITIALES

Dans les ruelles

VALIDÉE

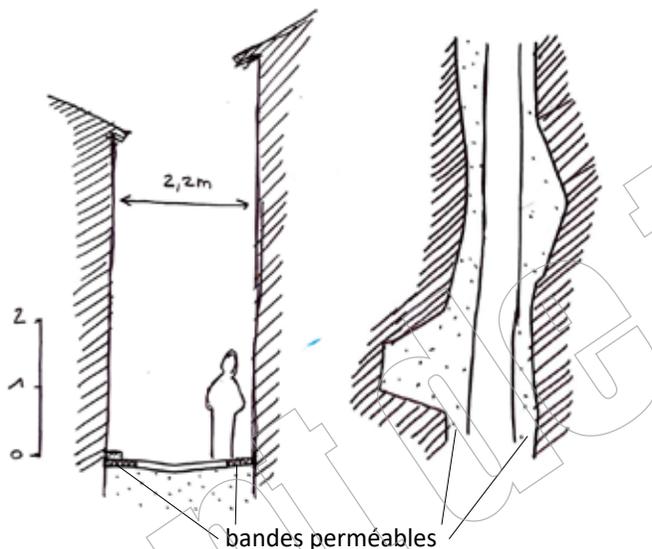
- Deux bandes perméables le long de chaque façade, appropriables par les riverains

VALIDÉE

- Une bande centrale imperméable au centre de la rue, réservée à la circulation. La bande centrale a une largeur de 1,4m

VALIDÉE

- La priorité est donnée à la largeur des bandes appropriable par les riverains.



VALIDÉE

- Végétalisation sous forme de fosse de plantation. Pas de pot ni jardinière prévus dans le projet

VALIDÉE

- Fosse uniquement sur les bandes périphériques

VALIDÉE

- Végétalisation uniquement sous forme de plantes grimpantes et vivaces dont la largeur maximale à taille adulte ne nécessite pas de taille, ne nécessitant pas d'arrosage Pas d'arbre.



Compléments:

- Faire des recherches sur la perméabilité le long des façades.

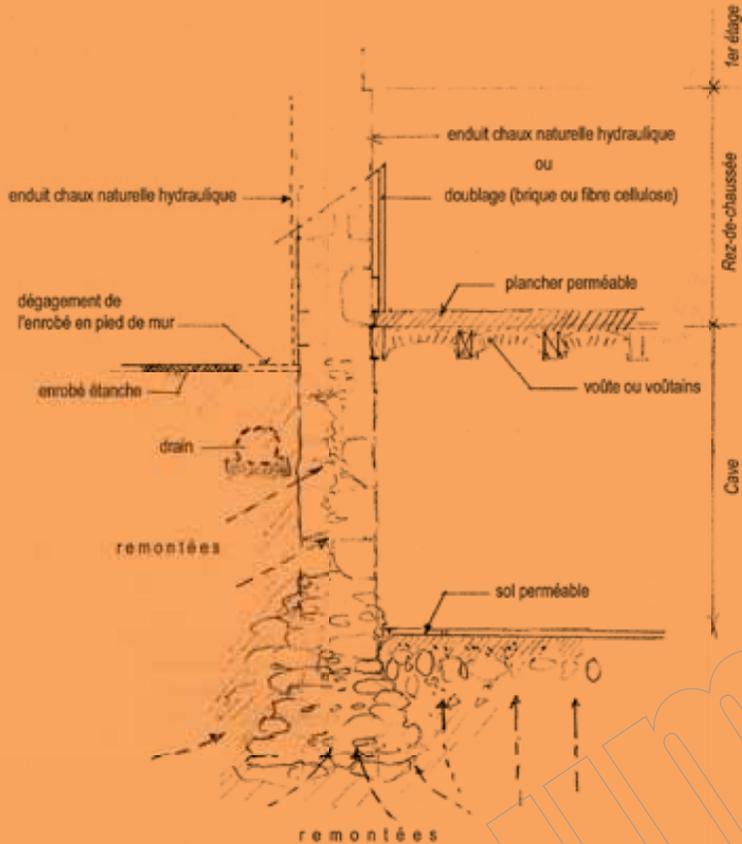
PROPOSITION INITIALE

- Les ruelles et le bd de l'Echo n'ont pas du tout les mêmes problématiques, ni les mêmes temporalités. Proposition: Un seul maître d'oeuvre (MOE) pour le bd de l'Echo et les ruelles, avec 2 phasages différentes. VALIDÉE

document de travail

Attention aux fondations

→ À l'intérieur comme à l'extérieur, la pose d'un isolant doit se faire sur un mur sain. Il est difficile d'éviter les remontées d'humidité du sous-sol sans une intervention lourde. Il est donc important de faciliter son évacuation : pose d'un drain au-dessus du niveau des fondations, aménagement d'une bande perméable au sol de chaque côté du mur...



Migration et évacuation de l'eau dans les murs

Laissez passer l'humidité

→ La migration de l'eau à travers les murs ne doit pas être freinée. Quel que soit le type d'isolant utilisé, il ne doit pas agir comme une barrière étanche. Le risque est de concentrer l'humidité ailleurs et de provoquer de la condensation ou des désordres importants sur la structure. Le polystyrène, les enduits à base de ciment et les pare-vapeur sont donc exclus. On peut éventuellement poser un frein-vapeur (pare-vapeur hygro-réglable ou intelligent), qui régule le passage de la vapeur d'eau.

Extrait d'une plaquette CREBA
https://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/sites/creba/files/fichiers/2021/09/025_Recommandation_patrim_Ville_Grenoble.pdf

Complément d'info: Perméabilité et végétalisation le long des façades

Extrait d'une plaquette Lille Métropole. L'atelier des espaces publics.
https://www.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2021_01/07/78699-cahier5.pdf

PRÉCONISATIONS TECHNIQUES

- › la dimension des fosses (cf. schéma 2) doit être adaptée au contexte du lieu de plantation cependant il est préconisé qu'elle ne dépasse pas une profondeur de 40 cm. La bordure sera de préférence maçonnée ou constituée d'éléments modulaires. Côté façade, un système « bloque-racine » doit être installé pour éviter que les racines ne fissurent la maçonnerie de la fondation de la façade. De plus, afin d'éviter toute infiltration dans les logements, les parois de la fosse, côté façade, devront être étanches. Il est important d'assurer une perméabilité à l'eau au fond de la fosse. Enfin, pour permettre la croissance et le développement des végétaux, le volume de terre devra être suffisant ;
- › la création de fosse est possible en présence de réseaux souterrains. La ville interviendra directement auprès des exploitants des réseaux (DT / DICT) ;

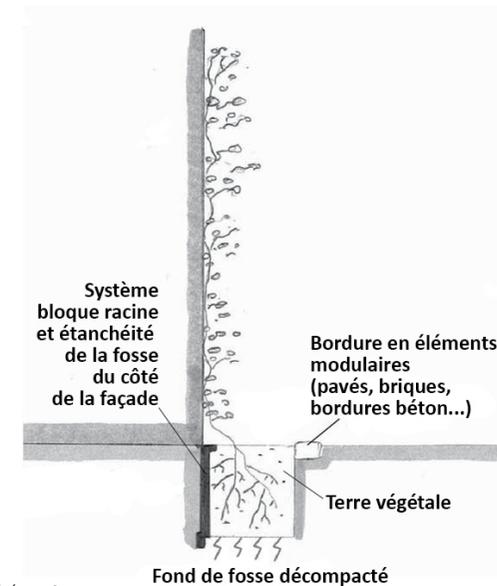


schéma 2

© MEL

› Le verdissement des pieds de façades
Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Une tradition parisienne qui existe aussi dans le tissu ancien Face à 20 ans de retours d'expériences d'actions participatives

Complément d'info: Perméabilité et végétalisation le long des façades

Extrait d'une plaquette
CEREMA. Renaturation
des sols.

https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/10/10_fbertrand_jt_renaturation_sols08102019_0.pdf



Jardins privés sur rue, Paris 8^{ème}



Bordeaux :
«Végétalisation des
rues » depuis 2013
Problème d'infiltration des
eaux : Non
Présence de réseaux sous
trottoirs : Oui
Dimensions des fosses : 25 cm
de diamètre

Lille :
« Verdissons nos murs » depuis
1995
Problème d'infiltration des eaux
: Non
Présence de réseaux sous les
trottoirs : Oui
Dimensions des fosses : 70 cm
de long x 25 cm de large

- **La végétalisation répond à une forte demande des habitants**
- **Des retours d'expériences : pas de problèmes d'infiltration**
- **Des villes qui investissent dans des surfaces plantées entretenues gratuitement**

PROPOSITIONS INITIALES

Dans les ruelles

VALIDÉE

- Végétalisation sous forme de fosse de plantation. Pas de pot ni jardinière prévus dans le projet

VALIDÉE

- Fosse uniquement sur les bandes périphériques

VALIDÉE

- Végétalisation uniquement sous forme de plantes grimpantes et vivaces dont la largeur maximale à taille adulte ne nécessite pas de taille ni d'arrosage. Pas d'arbre.

